

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024_02_07 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 14/03/2024

Objet : Rétrocession d'une concession funéraire

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 15/03/2024 Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024_02_07.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240314-2024_02_07-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/03/2024

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à Mme MOREAU Aurore), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. EJNER Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. Bernard ZBORALA

7. Rétrocession d'une concession funéraire.

La commune a été saisie d'une demande de rétrocession de la concession correspondant au titre n° 58 à l'emplacement B8 située au cimetière communal, entrée des acacias, émanant de Madame Delpeuch née Astier Danielle.

En effet, le 6 décembre 2018, il a été procédé à l'exhumation de son époux, Monsieur Delpeuch Albert, décédé le 18 avril 1989. Cette concession est donc libre de tout corps et aucun monument n'y a été construit.

A ce titre, cette demande de rétrocession peut être envisagée et, s'agissant d'une concession perpétuelle, aucun remboursement n'est à effectuer conformément au règlement intérieur du cimetière communal en vigueur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de valider cette demande de rétrocession de la concession appartenant à Madame Delpeuch née Astier Danielle (titre n°58) au profit de la commune de Boisseuil à titre gracieux,**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

